

L'écho de Dampmart

Votre magazine d'informations municipales

dampmart.fr   



CAP SUR 2032

LES PROJETS DE LA MUNICIPALITÉ

HORS-SÉRIE

JUIN 2026

VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE



**Laurent
DELPECH**

Maire de Dampmart
Vice-président
de l'Agglomération
de Marne et Gondoire

Chères Dampmartoises, chers Dampmartois,

Les élections municipales de mars dernier ont renouvelé votre confiance envers l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire. Je tiens sincèrement à vous remercier pour ce soutien, qui nous engage pleinement pour les six années à venir. Depuis maintenant plusieurs mandats, nous avons fait le choix d'une gestion fondée sur la proximité, l'écoute et la responsabilité. Ensemble, nous avons transformé notre commune tout en préservant son identité de village où il fait bon vivre. Modernisation des équipements publics, rénovation des écoles, développement des services à la population, amélioration de la sécurité, transition énergétique ou encore défense des intérêts de Dampmart auprès des partenaires institutionnels : autant d'actions menées avec constance et détermination.

Cette nouvelle mandature s'inscrit dans cette continuité. Notre ambition est claire : préparer l'avenir de Dampmart en anticipant les évolutions démographiques et les besoins des habitants, tout en conservant une gestion financière rigoureuse. Les années à venir seront marquées par plusieurs projets structurants. L'extension du groupe scolaire Blanchet constituera l'un des investissements majeurs du mandat afin d'offrir à nos enfants les meilleures conditions d'accueil possibles. Nous poursuivrons également les efforts engagés en faveur de la transition écologique, de la modernisation des équipements communaux, de l'entretien de notre patrimoine et de l'amélioration du cadre de vie.

La sécurité restera également une priorité, avec la pérennisation de la police pluri-communale, aujourd'hui pleinement intégrée dans le fonctionnement de notre territoire. Dans un contexte national marqué par une présence insuffisante des forces de sécurité de l'État, ce choix traduit notre volonté d'assurer un service de proximité efficace pour les habitants. Nous continuerons également à soutenir la vie associative, la culture, les solidarités et les initiatives locales qui participent au dynamisme et au lien social dans notre commune.

Enfin, cette mandature devra conjuguer ambition et responsabilité. Les collectivités locales doivent aujourd'hui faire face à de nombreuses contraintes financières, à l'augmentation des coûts de fonctionnement et à la baisse progressive des marges de manœuvre. Malgré cela, nous continuerons à investir utilement, sans compromettre l'équilibre des finances communales. Avec toute l'équipe municipale, nous poursuivrons notre engagement au service de Dampmart et de ses habitants, avec sérieux, disponibilité et détermination.

Bien fidèlement.

Les adjoints au maire



Jacques POTTIER

1^{er} Maire-adjoint
Délégué à l'urbanisme
et aux affaires générales



Aude ZAFOUR

Maire-adjointe
Conseillère communautaire
Déléguée aux politiques
éducatives, à la petite enfance
et à la jeunesse



Pierre CHOFFARDET

Maire-adjoint
Délégué au développement
durable et à la transition
écologique



**Catherine
ALIBERT BRIGNONE**

Maire-adjointe
Déléguée aux finances



Michel PIRIS

Maire-adjoint
Délégué aux sports, à la vie
locale et à la sécurité



Françoise FAYOL

Maire-adjointe
Déléguée à l'action social,
au logement et au CCAS



Lionel BOQUILLON

Maire-adjoint
Délégué aux travaux
et aux techniques



Myriam CHMELEFF

Maire-adjointe
Déléguée à la culture
et aux séniors

Les conseillers municipaux



Guy DARRAS
Conseiller municipal
Délégué aux suivis
de chantier



Marie PLEGNON
Conseillère municipale
Déléguée à l'évènementiel



Naïma AHMED-AMMAR
Conseillère municipale
Déléguée aux affaires
juridiques



Jean-Pierre PRIEUR
Conseiller municipal



Kevin FAVRET
Conseiller municipal



Alice VIALARD
Conseillère municipale



Pierre ROGGE
Conseiller municipal



Catherine MILLOT
Conseillère municipale



Fabien MARTINEAU
Conseiller municipal



Céline DRAHON
Conseillère municipale



David GENTEN
Conseiller municipal



Martine MARCHAND
Conseillère municipale



Marcel BEAUDARD
Conseiller municipal



Catherine HINARD-PESCHI
Conseillère municipale



Adrien DEVIC
Conseiller municipal



Christine FALKOWSKI
Conseillère municipale



Frédéric DENEUCHATEL
Conseiller municipal



Najat BROEDERS
Conseillère municipale

**VOS ÉLUS
À VOTRE ÉCOUTE**



Vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire,
un adjoint ou un conseiller municipal ?

CONTACTEZ LA MAIRIE

☎ 01 64 30 13 45

✉ mairie@dampmart.fr

DAMP MART PRÉPARE L'AVENIR

Réélue en mars dernier, l'équipe municipale poursuit son action avec une ambition claire : accompagner l'évolution de Dampmart tout en préservant l'identité et la qualité de vie qui font la force de notre commune. Les années à venir seront marquées par plusieurs projets structurants destinés à répondre aux besoins des habitants, anticiper l'évolution démographique et moderniser les équipements publics.

La municipalité souhaite inscrire cette nouvelle mandature dans une logique de continuité et d'adaptation. Continuité, parce que de nombreux équipements ont déjà été modernisés au cours des précédents mandats. Adaptation, parce que Dampmart évolue et doit préparer dès aujourd'hui les infrastructures et services nécessaires aux années futures.



L'ÉDUCATION AU CŒUR DES PRIORITÉS

Premier grand chantier du mandat : l'extension du groupe scolaire Blanchet. Ce projet majeur prévoit la création de nouvelles classes, la création d'une restauration scolaire ainsi qu'une réorganisation des espaces dédiés au centre de loisirs afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux enfants et aux équipes éducatives. Ce programme accompagnera durablement l'évolution démographique de la commune et permettra d'adapter les infrastructures scolaires aux besoins futurs.

Au-delà de l'agrandissement des capacités d'accueil, la municipalité souhaite également améliorer le confort et la qualité des équipements mis à disposition des enfants et des personnels éducatifs. Isolation thermique, amélioration énergétique et optimisation des circulations font partie des réflexions engagées autour de ce projet structurant.

La commune entend également poursuivre les investissements consacrés à l'entretien courant des bâtiments scolaires afin de préserver un cadre d'apprentissage moderne, fonctionnel et agréable. Depuis plusieurs années, les écoles de Dampmart font l'objet d'une attention particulière afin de garantir des conditions d'accueil adaptées aux attentes des familles.

Parce que l'éducation reste une priorité municipale, la commune souhaite continuer à accompagner les enfants à chaque étape de leur parcours scolaire et périscolaire grâce à des équipements de qualité et des services de proximité.



UNE COMMUNE ADAPTÉE AUX BESOINS DES FAMILLES

La municipalité entend renforcer les services proposés aux familles et aux actifs afin de mieux répondre aux évolutions du quotidien et aux attentes des habitants. Parmi les projets annoncés figure notamment la création d'une mini-crèche rue Lucien Guillaume, dont l'ouverture est envisagée à l'horizon 2028. Ce nouvel équipement permettra de répondre à une demande croissante en matière d'accueil de la petite enfance tout en facilitant la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

L'amélioration des transports collectifs reste également un sujet majeur porté par la commune auprès des partenaires compétents. La municipalité poursuit ses échanges avec les différents acteurs du territoire afin de défendre une amélioration des dessertes, une meilleure fréquence des transports et des solutions plus adaptées aux besoins des habitants.

La qualité des services publics de proximité constitue également un enjeu important du mandat. Accueil des familles, accompagnement des démarches du quotidien, accès aux équipements municipaux ou encore maintien d'un environnement agréable participent pleinement à la qualité de vie dampmartoise que la municipalité souhaite préserver.





UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE AUX JEUNES ET AUX AÎNÉS

La future Salle communale accueillera un espace spécifiquement dédié aux adolescents afin de proposer un lieu de rencontre, d'activités et d'échanges pour la jeunesse dampmartoise. Ce projet vise à offrir aux jeunes un espace adapté à leurs attentes, favorisant les initiatives, les rencontres et la convivialité dans un cadre sécurisé et encadré.

La municipalité souhaite également poursuivre le développement des activités culturelles, sportives et associatives destinées aux jeunes afin de renforcer l'animation locale et les possibilités d'engagement dans la vie communale.

Les seniors demeurent également au cœur des préoccupations municipales avec la volonté de renforcer les dispositifs favorisant le maintien à domicile, les services de proximité, les activités et les actions de lien social. La commune entend poursuivre les initiatives permettant de lutter contre l'isolement, de faciliter les déplacements et de préserver l'autonomie des personnes âgées.

Pour faire face aux difficultés rencontrées pour effectuer les démarches administratives dématérialisées, une assistance numérique sera mise en place pour préserver les droits de chacun.

Cette attention portée à toutes les générations participe pleinement à l'identité de Dampmart, commune attachée à la proximité, à la solidarité et au vivre-ensemble.



CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

La municipalité entend poursuivre son soutien aux associations locales qui participent activement à la vitalité de Dampmart. Sport, culture, loisirs, solidarité ou animation locale : le tissu associatif est un acteur essentiel du dynamisme communal et du lien social entre habitants.

Plusieurs projets culturels sont également annoncés, notamment l'aménagement d'une médiathèque modernisée et d'une école de musique dans la longère située rue du Château, avec l'appui de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

La création d'une salle communale figure également parmi les actions engagées afin de développer les activités culturelles, associatives et les événements municipaux. Ce futur équipement permettra de proposer davantage d'espaces adaptés aux manifestations locales et aux besoins des associations dampmartoises.

Le sport et les loisirs continueront également à bénéficier d'une attention particulière afin de maintenir une offre diversifiée et accessible à tous les habitants.



PRÉSERVER LE CADRE DE VIE ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La municipalité poursuit les actions engagées en faveur des économies d'énergie et de la transition écologique. La modernisation de l'éclairage public avec le déploiement progressif du LED se poursuivra dans plusieurs secteurs de la commune afin de réduire la consommation énergétique tout en améliorant le confort des habitants, et compensera les augmentations du coût des énergies.

Les bâtiments publics continueront également à faire l'objet d'améliorations énergétiques afin de réduire les consommations et maîtriser les dépenses de fonctionnement sur le long terme. Ces investissements doivent permettre à la commune d'inscrire progressivement son patrimoine communal dans une démarche plus durable et plus respectueuse de l'environnement.

L'entretien des voiries, le fleurissement, la propreté urbaine et la lutte contre les dépôts sauvages resteront également des priorités du mandat. Une attention particulière sera portée à la préservation des espaces naturels et agricoles qui participent à l'identité du village et à la qualité du cadre de vie des habitants.

De nouveaux parcours de promenade et de randonnée devraient également voir le jour afin de valoriser les chemins communaux et les paysages de la commune.

La municipalité entend poursuivre un urbanisme maîtrisé, conciliant développement de la commune, mixité sociale et préservation du patrimoine naturel et paysager.



SÉCURITÉ ET GESTION RESPONSABLE

La sécurité restera une priorité forte du mandat avec la pérennisation de la police pluricommunale, désormais pleinement intégrée au fonctionnement de plusieurs communes du territoire. Cette organisation permet d'assurer une présence renforcée et une meilleure réactivité au service des habitants, notamment en soirée et le week-end.

La municipalité souhaite également poursuivre les actions engagées en matière de vidéoprotection, de prévention et de tranquillité publique afin de préserver le cadre de vie et la sécurité des habitants.

Dans un contexte financier contraint pour les collectivités locales, la municipalité affirme vouloir maintenir une gestion rigoureuse afin de poursuivre les investissements utiles sans compromettre les équilibres budgétaires. La recherche de subventions, le travail avec les partenaires institutionnels et la maîtrise des dépenses resteront des leviers essentiels pour accompagner les projets de la commune.

L'objectif affiché est clair : continuer à préparer l'avenir de Dampmart avec pragmatisme, responsabilité et ambition, tout en préservant l'identité et la qualité de vie auxquelles les habitants sont attachés.





SANTÉ : UNE OFFRE MÉDICALE RENFORCÉE À DAMPMART

Depuis plusieurs années, la santé constitue l'une des priorités de la municipalité. Face aux difficultés croissantes rencontrées partout en France pour maintenir une offre de soins de proximité, la commune de Dampmart a fait le choix d'anticiper afin de préserver l'accès aux soins pour ses habitants.

La création de la Maison Médicale de Dampmart a marqué une étape importante dans cette volonté municipale. Ce projet, porté avec le soutien de partenaires institutionnels et de l'intercommunalité, a permis de doter la commune d'un équipement moderne et fonctionnel destiné à accueillir plusieurs professionnels de santé dans un même lieu.

Si l'ouverture de cette structure a représenté un investissement important pour la commune, le plus difficile restait encore à accomplir : parvenir à attirer durablement des médecins généralistes dans un contexte national marqué par une pénurie croissante de praticiens et une forte concurrence entre territoires.

Comme beaucoup de communes, Dampmart a été confrontée aux difficultés de recrutement médical. Malgré les démarches engagées depuis plusieurs années, les élus ont dû faire face aux réalités d'un système de santé sous tension, où de nombreux territoires peinent à maintenir une offre médicale suffisante. La municipalité a néanmoins poursuivi ses efforts afin de défendre une médecine de proximité accessible aux habitants.

Aujourd'hui, la Maison Médicale connaît un véritable succès et accueille plusieurs professionnels de santé qui participent pleinement à la vie locale et au parcours de soins des habitants. La présence

de la pharmacie au sein du même secteur a également permis de renforcer cette dynamique de santé de proximité particulièrement appréciée des Dampmartois. Cette politique volontariste se poursuit en 2026 avec l'arrivée d'un nouveau médecin généraliste au sein de la Maison Médicale.

UN NOUVEAU MÉDECIN GÉNÉRALISTE À DAMPMART

La commune de Dampmart est heureuse d'annoncer l'arrivée du Docteur Nadir Hadri, médecin généraliste, qui rejoint la Maison Médicale de Dampmart afin de renforcer l'offre de soins pour les habitants.

Le Dr Hadri recevra ses patients les jeudis et vendredis au cabinet situé rue du Chemin de Fer.

Cette installation s'inscrit pleinement dans la volonté de la municipalité de faciliter l'accès aux soins et de développer de nouvelles solutions médicales pour répondre aux besoins des habitants.

UNE SOLUTION INNOVANTE DE TÉLÉMÉDECINE

En parallèle de son activité au cabinet, le Dr Hadri participera également au développement du service « Consultations Télémédecine 77 », permettant des consultations médicales assistées à domicile. Chaque soir, de 20 heures à minuit, un assistant médical pourra se rendre directement au domicile des patients avec une valise médicale connectée afin de réaliser différents examens sous la supervision du médecin à distance.

Cette solution innovante doit permettre d'apporter une réponse complémentaire aux besoins médicaux du territoire, notamment pour les personnes rencontrant des difficultés de déplacement ou nécessitant une consultation en soirée.

Par cette nouvelle installation et le développement de services innovants, la municipalité confirme sa volonté de renforcer durablement l'offre de soins de proximité et de poursuivre les actions engagées depuis plusieurs années pour préserver la qualité de vie à Dampmart.



MAISON MÉDICALE
38 rue du Chemin de Fer

BUDGET 2026: PRÉPARER L'AVENIR AVEC RESPONSABILITÉ

Le conseil municipal a adopté le budget primitif 2026 lors de la séance du 9 avril dernier. Dans un contexte national marqué par l'augmentation des charges, l'inflation et les incertitudes pesant sur les finances locales, la municipalité a fait le choix d'un budget mêlant maîtrise des dépenses et poursuite des investissements structurants pour l'avenir de Dampmart.

UN CONTEXTE FINANCIER PLUS DIFFICILE

Comme de nombreuses collectivités, Dampmart doit faire face à une progression continue des dépenses de fonctionnement : hausse des coûts énergétiques, augmentation des charges de personnel, évolution des cotisations sociales ou encore renforcement des besoins de services publics. Le compte financier unique 2025 met ainsi en évidence un tassement de l'excédent de fonctionnement de la commune. Celui-ci atteint **422 000 €** bruts en 2025 contre **628 000 €** en 2024. La commune conserve néanmoins une situation financière maîtrisée grâce à une gestion prudente menée depuis plusieurs années.

LA SÉCURITÉ : UN CHOIX ASSUMÉ

Parmi les principales évolutions du budget figure la pérennisation de la police pluri-communale. Initialement expérimenté, ce dispositif est désormais confirmé par les communes partenaires afin d'assurer une présence renforcée sur le territoire, sept jours sur sept jusqu'à 2 heures du matin. Ce service représente un coût important pour les collectivités concernées. En 2025, la police pluri-communale a généré plus de **150 000 €** de dépenses supplémentaires entre les frais de personnel et les frais de fonctionnement.

Afin de financer durablement ce nouveau service, la municipalité a décidé une évolution modérée du taux de taxe foncière, porté de **45,6 % à 48 %**. Pour un foyer moyen, cette hausse représentera environ 57 euros supplémentaires sur l'année.

PRÈS DE 2,9 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

Malgré les contraintes budgétaires, la commune poursuit ses investissements afin de préparer l'avenir. Le budget 2026 prévoit ainsi près de **2,9 millions d'euros** consacrés aux équipements et infrastructures communales. L'extension du groupe scolaire Blanchet constitue le principal projet du mandat avec plus de **2,5 millions d'euros** inscrits au budget pour les différentes tranches de travaux.

Le budget prévoit également :

- ✓ la poursuite de la modernisation des réseaux d'éclairage public ;
- ✓ l'acquisition de nouveaux véhicules pour les services techniques ;
- ✓ des travaux de rénovation sur plusieurs bâtiments publics ;
- ✓ des opérations d'entretien et de réfection de voirie.

UNE DETTE MAÎTRISÉE

La municipalité souligne également que l'endettement communal est contenu malgré les investissements engagés. L'encours de la dette continue de diminuer progressivement depuis plusieurs années pour atteindre environ **2,3 millions d'euros** fin 2025. La capacité de désendettement est maîtrisée.

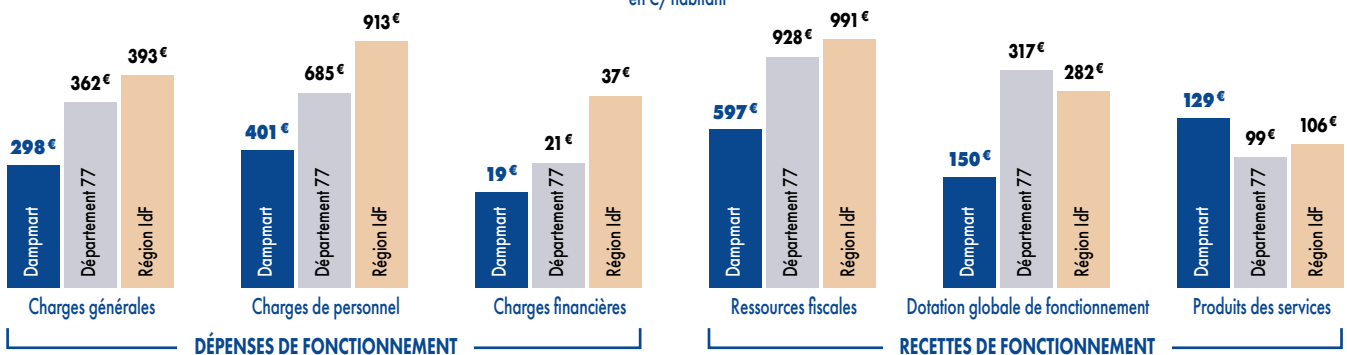
MAINTENIR LES SERVICES TOUT EN PRÉPARANT DEMAIN

Le budget 2026 traduit la volonté municipale de maintenir un haut niveau de service public tout en poursuivant l'adaptation des équipements aux besoins futurs de la commune. La municipalité rappelle que plusieurs projets structurants devront accompagner l'évolution démographique de Dampmart dans les prochaines années, notamment en matière scolaire et d'équipements publics.

Dans ce contexte, la recherche de subventions, la maîtrise des dépenses et la programmation des investissements resteront des priorités afin de préserver les équilibres financiers de la commune sur le long terme.

COMPARATIF DÉPARTEMENTAL ET RÉGIONAL

en €/habitant



L'AGENDA DE L'ÉTÉ



15:00 - 20:00

Fête de la Musique

Venez célébrer la musique dans une ambiance festive et conviviale au cœur de Dampmart ! Un bel après-midi musical vous attend, entre rythmes du monde, chansons et orchestres ! Venez nombreux partager ce moment festif en famille ou entre amis.

Place du Général Leclerc



08:00 - 18:00

Fête au Village & Vide-grenier

Venez profiter d'une journée festive et conviviale en famille ou entre amis ! Animations gratuites toute la journée :

- Structures gonflables
- Jeux et animations
- Exposition de l'association DAM'ARTS
- Buvette et restauration sur place

Gymnase Roby



21:00 - 01:30

Feu d'artifice

Rendez-vous sur les bords de Marne pour une soirée festive, familiale et haute en couleurs. Une soirée pour petits et grands à ne pas manquer ! Au programme : distribution de lampions et bracelets lumineux pour les enfants, concert, spectacle pyrotechnique en bord de Marne, bal populaire animé, buvette...

Lagny-sur-Marne



14:00 - 17:00

Forum des associations

Ne manquez pas l'évènement incontournable de la rentrée ! Venez découvrir la richesse du tissu associatif local. Culture, sport, solidarité, bien-être ou loisirs, de nombreuses associations dampmartoises seront présentes pour vous informer et vous inscrire. Un moment à partager en famille pour bien démarrer la rentrée !

Gymnase Roby



L'ÉCHO DE DAMPMART

Directeur de la publication : Laurent Delpech
Directeur de communication : Grégory Pigenel
Rédaction : Grégory Pigenel - Service Com
Conception : gpigenel@yahoo.fr

La rédaction se réserve le droit de modifier les articles reçus pour parution sans en changer le sens et décline toute responsabilité en cas d'évènements annulés ou déplacés.

Crédit photo : Mairie de Dampmart
Impression : RCS Nanterre 501 516 645
Tirage : 1 700 exemplaires
Dépôt légal : n° 97 ARC 013



Retrouvez toutes les infos
sur l'agenda en ligne

dampmart.fr

